

D. un proverbe espagnol: "Dans le village Bientôt: se trouve l'hotellerie Jamais." Joignez la C M B A. maintenant. Ne remettez pas à bientôt.

"Les hommes légers croient à la chance; les hommes sérieux croient à la cause et l'effet." Prenez une police dans la C M B A pour votre femme et vos enfants. Vous savez ce que signifient la cause et l'effet.

N'est ce pas un point très important que de savoir que la société dont on devient membre sera toujours en état de remplir son devoir au décès du dit membre? Devenez membre de la C. M. B. A. et vous aurez cette sûreté.

Vous ne regretterez jamais d'être devenu membre de la C. M. B. A. immédiatement; vous pourrez regretter de ne pas avoir agi ainsi.

De nos jours personne n'a le droit, dit-on, de mourir et laisser une femme et des orphelins en bas âge à la charge de ses parents, de ses amis ou du public. Prenez une police dans la C. M. B. A. et vous ne laisserez pas votre famille à charge.

Le Rév. M. Bernard, curé, de la ville de Sorel, P.Q., célébrera le vingt-cinquième anniversaire de son ordination, le mois prochain. M. le curé Bernard est membre de la C. M. B. A. succursale No. 218, à Sorel.

APPEL.

Oakville, Ont., 28 Août, 1900.
Aux Frères de la C. M. B. A. du Canada.

Frères—Les membres de la Succursale No. 286, de Oakville, Ont., croient de leur devoir de faire appel aux succursales sœurs en faveur de Frère William Fischer, actuellement au Sanatorium de Gravenhurst et très malade de Tuberculose pulmonaire.

Ses voisins et les membres de notre succursale l'ont secouru autant qu'ils le pouvaient.

Il n'a aucuns moyens de subsistance, n'a rien non plus pouvant être converti en argent et à moins d'obtenir le secours de ses Frères de la C. M. B. A. il se trouvera, avec sa femme et ses petits enfants, dans une grande détresse. Son cas est, à n'en pas douter, très triste et bien digne d'un appel.

Nous demeurons,

Fraternellement à vous,

THOS. A. REYNOLDS, Prés.

JOHN J. McDermott, Sec. Arch.

Les présentes sont pour certifier que Frère Wm. Fischer est grandement en besoin d'aide, et que l'appel ci dessus a mon approbation. J'espère que les Frères de la C. M. B. A. par toute La Palissance répondront généreusement à cet appel.

Rév. F. O'Reilly.

London, Ont., 28 Août, 1900.

John J. McDermott, Sec. Arch.
Succursale No. 286 C. M. B. A.

Cher Monsieur et Frère—L'Appel de votre succursale en faveur de Frère

William Fischer est permis par le Grand Président et le Bureau des Grands Syndics

Fraternellement à vous,
S R BROWN, Grand Sec.

Veuillez adresser toutes contributions à John J. McDermott, Sec. Arch. Succursale 286 C. M. B. A., Oakville, Ont., lequel accusera réception dans l'organe officiel LE CANADIEN de toutes les sommes qui lui seront transmises.

NOUVELLE SUCCURSALE.

Une nouvelle succursale a été instituée le 6 Août, à Hop River, Ile du Prince Edouard, par le Grand Député James McLaan. Cette nouvelle succursale portera le numéro 338. Pour la liste des officiers voir la partie Anglaise.

A ST. FERDINAND D'HALIFAX.

Monsieur l'abbé Ollon Gosselin, membre de la succursale No. 263, de la C. M. B. A. a été ordonné prêtre par sa Grandeur Mgr. Bégin, dans l'église de St. Ferdinand d'Halifax, sa paroisse natale, le 25 Juillet dernier.

Deux neveux de Mr. le Curé Gagné de St. Ferdinand, Grand Député de l'Association pour le district de Lotbinière, ont été en même temps élevés à la dignité du sacerdoce.

Ces trois ordinations, événement très rare dans les campagnes, ont donné lieu à de superbes fêtes.

Le Rév. M. Gosselin doit continuer d'enseigner l'Anglais au Séminaire de Québec.

Tous les membres de la C. M. B. A. présentent au nouveau prêtre, avec leurs plus sincères félicitations, leurs souhaits empressés. Puisse Dieu lui donner une longue carrière et tous les succès possibles dans l'exercice du ministère si redoutable mais si fructueux du prêtre.

LE JUGE CONSTANTINEAU.

Nous enregistrons avec plaisir dans les colonnes de notre organe l'élevation sur le banc d'Ontario d'un membre de la C. M. B. A.

M. Albert Constantineau, avocat, de L'Orignal, a été nommé juge pulsé des comtés unis de Prescott et Russell.

Le nouveau juge est très jeune, probablement le plus jeune du Canada, mais sa brillante carrière d'avocat, le talent incontestable dont il a toujours fait preuve, son jugement sain et pondéré, l'avaient, depuis longtemps, désigné à l'attention du public et du gouvernement, et sa nomination n'est une surprise pour personne de ceux qui ont eu l'occasion de le connaître et l'apprécier.

Il naquit à St. Eugène, Ont., le 16 Avril 1866, fit son cours d'étude au collège Bourget, Rigaud, avec grande distinction et est le premier bachelier des arts sorti de cette institution après son affiliation à l'Université Laval, en 1885. Il commença l'étude du droit en 1887 et termina en 1890, après un brillant cours de droit au cours duquel il enleva les honneurs à ses condisciples durant deux années consécutives.

En 1891, il fut président général de la Société St. Jean-Baptiste pour le comté de Prescott et il occupa plusieurs autres positions d'honneur et de confiance.

Frère Constantineau est membre de la Succursale No. 258, de notre association. Il en fut l'un des membres fondateurs en Décembre, 1895, et le premier président. A l'occasion de sa

nomination comme juge, la succursale, à une assemblée régulière, a adopté la résolution suivante:

"Proposé par Rev. O. Berubé, secondé par M. Clovis Baudry et adopté à l'unanimité: Que les membres de la Succursale No. 258 de la C. M. B. A. ont appris avec un plaisir extrême et un orgueil très légitime, l'élevation sur le banc d'Ontario, d'un de leurs frères dans la personne de M. Albert Constantineau et qu'ils saisissent avec empressement cette première opportunité de lui offrir leurs plus vives félicitations. C'est un honneur qui rejillit sur toute la société et c'est le vœu le plus ardent de tous que le nouveau titulaire fasse pendant de longues années l'ornement de la position nouvelle à laquelle il vient d'être élevé. Que copie des présentes soit envoyée au "CANADIEN" organe officiel de l'association, à la Concorde, de L'Orignal et au "Temps," d'Ottawa, pour publication.

Nous joignons nos plus chaleureuses félicitations à celles des membres de L'Orignal.

CE QU'IL FAUT ENSEIGNER AUX FILLES

Donnez à vos filles une éducation soignée. Qu'elles soient bonnes cuisinières, sachant préparer le pot-ge, aussi bien que faire rôti un gigot.

Apprenez leur à laver, repasser, repriquer les bas, coudre un bouton et faire leurs propres robes.

Apprenez leur qu'il vaut bien mieux porter une robe de calicot qui est payée, qu'une robe de soie achetée à crédit. Accoutumez-les à faire les achats de la maison et à voir à ce qu'il n'y ait pas d'erreur dans les chiffres.

Apprenez leur qu'une bonne santé et un visage frais valent mieux que le meilleur des couronnes.

Enseignez leur le gros bon sens, la courtoisie en elles mêmes et l'amour du travail.

Enseignez leur que se marier à un homme sans principes, c'est s'embarquer sur une mer sans boussole, ni gouvernail.

Enseignez leur, si vos moyens vous le permettent, la musique, la peinture et tous les autres agréments; mais insistez pour qu'elles lisent chaque jour quelques pages d'un bon livre. (Le Soleil)

LE PLUS ANCIEN JOURNAL.

En France, au Canada et aux Etats-Unis.

Le journal naquit, en France, pres que par hasard, sous le ministère de Richelieu en 1630.

D'ailleurs, célèbre généalogiste du temps de Louis XIII, se trouvait obligé, par la nature même de ses fonctions, d'entretenir une correspondance fort active soit dans l'intérieur du royaume, soit dans les pays étrangers. Il communiquait les nouvelles qui lui parvenaient ainsi à son ami l'abbé Renaudot, médecin du roi et maître général des bureaux d'adresse, qui les transcrivait pour en amuser ses malades.

Ces nouvelles à la main eurent tant de vogue que bientôt Renaudot ne put plus suffire aux demandes qui lui étaient faites. Il songea dès lors à les faire imprimer et à les vendre au public et sollicita l'autorisation nécessaire. Richelieu qui comprit vite de quelle importance serait pour le gouvernement une feuille racontant les événements sous la dictée et dans le sens du pouvoir s'empressa d'accorder le privilège demandé.

Le premier numéro parut le premier avril mil six cent trente et un, sous le titre de "Gazette." On continua jusqu'aux premières années du XVIIIe siècle à désigner sous ce nom les feuilles politiques.

La désignation de journal, qui a fini par prévaloir, fut d'abord réservée aux recueils littéraires et scientifiques. Le plus ancien est le "Journal des Savants," dont la publication commença en janvier 1665.

Le premier numéro de la "Gazette de Québec," qui fut assez longtemps le seul journal du Canada, parut le 21 Juin 1764. Le prospectus avait été imprimé à Philadelphie.

La publication de la "Gazette" fut suspendue une première fois pendant l'absence de l'acte du timbre, qui fut une des causes prochaines de la révolution des Etats Unis contre L'Angleterre, et une seconde fois pendant le siège de Québec par les Américains en 1775.

La "Gazette de Québec" était imprimée à son début par Brown et Gilmore, rue St. Louis, à deux parties au-dessus du secrétariat.

L'Acte du Timbre dont il est fait mention ici avait été imposé par l'Angleterre à l'Amérique anglaise, en 1763 pour lui faire partager le fardeau des taxes. La guerre de sept ans, qu'elle venait de faire, avait considérablement augmenté la dette publique.

"The Saturday Evening Post" est le premier journal américain. Il fut fondé par Benjamin Franklin en 1728, à Philadelphie. Il paraît encore sous le même titre. — Le Soleil.

ECRIVAINS ANONYMES.

Peu Benjamin F. Butler, étant accusé d'écrire certaines lettres anonymes à la presse, dit que jamais de sa vie il n'eut rien à dire à, d'un ou à propos d'un homme, qu'il ne lui eut pas dit à sa face, ou du haut d'un estrade ou dans les journaux sous son propre nom. Et il ajouta: "Si je n'avais pas fait comme cela, j'aurais été à jamais en paix." Voilà une leçon de bravoure pour les écrivains de journaux qui se plaisent à attaquer les hommes et les choses derrière un abri qu'ils ne peuvent pénétrer et s'épargnent de recevoir des pierres dans leurs propres maisons de verre. Si un homme a quelque chose à dire qu'il croit être d'intérêt ou profitable, s'il est sincère dans ce qu'il avoue ou condamne, s'il a le courage de ses convictions, qu'il le dise en personne ou souscrive son nom. C'est un fait notable que tout près de quatre vingt dix par cent des lettres écrites à la presse portent des signatures fausses. "Pro bono publico" et "X Y Z" sont aussi anciennes que la Mamie Egyptienne. Le public lecteur commence à faire peu de cas de ces effusions, de même qu'il passe outre les annonces de remèdes patentés lorsqu'elles paraissent dans les colonnes locales. Plus l'ouïe est sensationnelle, plus vite on se garde au bas pour voir ce dont il s'agit. S'il arrive que ce soit: — "Elisir de Parégoric de la vie sans fin" ou "Un vieil habitant," on le laisse tomber comme un charbon rouge. Il peut se rencontrer des cas dans lesquels les circonstances sont telles qu'il est hautement désirable que le nom de l'écrivain soit caché au public, mais cela ne sont pas d'occurrences fréquentes. En général on peut dire que l'usage d'un nom de plume est plutôt dû à la lâcheté morale qu'à la modicité inutile.